

## TARIFS

**Formation Générale : 565 €**

**Approfondissement : 455 €**

L'Association A.J.F, organisme d'accueil, étant adhérente à l'AFOCAL, peut vous faire bénéficier d'une réduction de 10% sur les tarifs ci-dessus, si vous-même êtes déjà adhérents à l'A.J.F ou voulez y adhérer pour la somme de 15€ Annuel.

*(à régler à l'inscription, mais à part avec un chèque à l'ordre de l'A.J.F)*

**Taris Adhérents :** Formation Générale = 508€50  
Approfondissement = 405€

**La pension doit être soldée au moins 8 jours avant le stage**

**Pour tout problème, vous pouvez nous contacter au :**  
**06.89.37.04.55**

Pour les adhérents, l'AJF vous propose un échelonnement des paiements. **Nous contacter dès l'inscription.**

*Ces tarifs comprennent les frais de dossier, les coûts de formation, le matériel mis à disposition, la restauration /hébergement. Les frais de transport ne sont pas compris dans ces tarifs. Les dépenses médicales, pharmaceutiques... occasionnées sont à la charge des participants qui s'engagent à rembourser l'Afocal ou l'AJF en cas d'avance de frais.*

## Aides au financement

Renseignez-vous auprès des CAF; Conseils Généraux de vos départements; Régions; Directions départementales et régionales de jeunesse, des sports et de la cohésion sociale; pôle emploi; certaines Mairies....

► des bourses sont accordées aux personnes qui en font la demande, il faut remplir des formulaires. Les aides sont différentes d'une région à l'autre, prenez le temps de faire la démarche !

Pour les stagiaires en approfondissement, une bourse est également attribuée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (allocataires ou non. Nous espérons qu'elle sera reconduite cette année.)

## Organisme Formateur

L'Afocal, Association pour la formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs, organisme National, agréé Jeunesse et Sports

Les sessions ont pour objectif de donner aux candidats une solide compétence technique en matière d'éducation et d'animations, de les rendre capables d'agir dans un esprit de service envers les enfants et les jeunes, d'avoir une rigueur de comportement, de les rendre aptes à exercer pleinement leur autorité, en assumant leur responsabilité et de leur faire choisir un objectif éducatif éveillant le goût de l'effort, la maîtrise de soi, la créativité et le respect des autres. Par des méthodes d'apprentissage et des mises en situation, les stagiaires acquièrent le savoir-faire nécessaire à l'encadrement d'un groupe d'enfants. Cela leur permettra d'animer des collectivités, où dans une atmosphère de jeu et de détente, les enfants vivront des vacances éducatives en toute sécurité. Des formateurs en prise avec le terrain, dont les interventions sont ancrées dans une pratique occasionnelle ou professionnelle. L'expérience des formateurs en matière de pédagogie et d'accompagnement permet à chaque stagiaire de se construire.

## Organisme d'Accueil

L'Association AJF «Le Temps des Vacances»

Le Temps des Vacances  
19 rue du Puy Chazel  
63460 JOZERAND

Tél: 04.73.33.02.73

Fax: 04.73.33.05.76

[ajf-letempsdesvacances@orange.fr](mailto:ajf-letempsdesvacances@orange.fr)

[www.ajf-letempsdesvacances.fr](http://www.ajf-letempsdesvacances.fr)

**Lieu du Stage :** Au cœur de l'Auvergne,  
à environ 25 km de Clermont-Ferrand.

**Gare d'Accès : Riom Chatel Guyon**



**afocal - AJF**

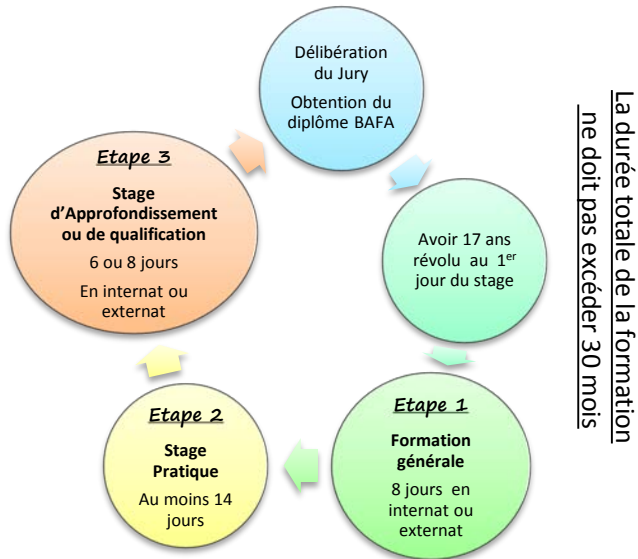
# BAFA



# 2020

La formation BAFA permet de s'approprier des connaissances fondamentales sur les enfants, les activités, la vie collective et la sécurité dans les accueils de mineurs. Par la découverte de techniques d'animation en situation concrète et des temps de travail en équipe, les sessions préparent aux responsabilités et aux fonctions d'animation vis-à-vis d'un public d'enfants ou d'adolescents.

**Les Etapes du BAFA**



**Important !**

**Pour valider votre inscription pour Jeunesse et Sports, vous rendre Sur le site ci-dessous et suivre les indications données. Cette démarche est en plus du dossier à nous renvoyer .**

<http://www.bafa-bafd.gouv.fr>

Les sessions débutent à 14 H précises pour la formation générale et à 10 H pour l'approfondissement et finissent le Samedi à 15 H : prendre vos dispositions pour respecter ces horaires qui sont imposés. Les sessions sont en internat.

**Formation Générale : du 04 au 11 Avril ou du 17 au 24 Octobre**

La formation générale (BAFA théorique) permet au candidat de s'approprier des connaissances fondamentales sur les enfants, les activités, le fonctionnement matériel et la sécurité dans le cadre des accueils collectifs éducatifs. Par la découverte de techniques d'animation, en situation concrète, et des temps de travail collectif, la session prépare aux responsabilités et aux fonctions d'animateur vis-à-vis d'un public d'enfants ou d'adolescents.

**Approfondissement : du 06 au 11 Avril ou du 19 au 24 Octobre**

**Un tronc commun**

- ✗ Projet Educatif, pédagogique et animation
- ✗ Réalisation du Projet d'Animation
- ✗ Besoins de l'Enfant et de l'Adolescent
- ✗ Pédagogie du jeu ( petits jeux, grands jeux, jeux de crépuscule)
- ✗ Autorité, gestion des conflits....
- ✗ Courbe d'un séjour
- ✗ Réglementation

**Puis au choix, deux thèmes proposés**

**1- Expression et création de spectacles au service des veillées et des journées de Fêtes**

Cette session est l'occasion de découvrir les techniques de base de l'expression corporelle et théâtrale (théâtre, théâtre d'ombres, marionnettes, danse, musique...) pour monter un spectacle dans le cadre des accueils de mineurs.

La formation permettra aussi une approche de la création de décors, lumière et sonorisation.

**2- Activités et Projets avec des Adolescents** La session permet d'appréhender les enjeux de la vie collective avec un groupe d'adolescents : organisation de la vie quotidienne et rythmes de vie, gestion des conflits, projets autonomes, prévention des conduites à risque...

➡ **L'afocal peut être amenée, en cas de force majeure, à annuler une session, au plus tard 10 jours avant la date prévue. Chaque participant en sera alors informé et se verra proposer une autre session. En cas d'impossibilité, il sera intégralement remboursé ( sauf les frais de transports qui ne sont pas inclus dans les tarifs )**

**Conditions d'inscription**

- ✗ La Fiche d'inscription doit être soigneusement remplie et signée.
- ✗ Y joindre toutes les pièces demandées afin que votre dossier soit validé.



**Joindre au dossier :**

- le Chèque d'acompte de 120 €00 à l'ordre de l'Afocal
- Une photo d'identité récente
- 2 timbres au tarif en vigueur
- les 15 € à l'ordre de l'AJF si vous souhaitez adhérer à notre Association.
- Attestation d'assurance en « Responsabilité Civile »

**(tous ces documents sont obligatoires pour valider l'inscription)**

**Ces documents sont à renvoyer, au plus tôt à :**

**Association A.J.F / Service BAFA**  
19 Rue du Puy Chazel 63460 JOZERAND

Il faut impérativement que toutes les demandes nous parviennent au plus tôt, car si nous n'avons pas le nombre requis, l'AFOCAL annule les stages entre 15 jours et un mois avant la date prévue.

**Désistement, absence, départ anticipé :** Toute session commencée est due dans son intégralité.

Dans tous les cas de désistement, l'Afocal retiendra une somme de 30€ pour les frais de dossier. Les demandes de désistement doivent être formulées par écrit. Elles donnent lieu à un remboursement des sommes versées:

15 jours avant le stage, l'afocal retiendra le montant de l'acompte,

et 8 jours avant, le prix de la formation sera retenu en totalité, sauf pour raison médicale justifiée par un certificat.